

*Juge unique*

**Rôle de la séance publique du 12/01/2026 à 15h30**

**Présidente** : Madame RIMEU

**Greffier** : Monsieur GOY

---

**01) N° 2503144**

**RAPPORTEURE : Mme RIMEU**

Demandeur MINISTRE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT  
Défendeur SAS RENOUVELABLES ET STOCKAGE (R&S)

SELARL GOSSEMENT  
AVOCATS

Requête du MINISTRE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT tendant au sursis à exécution du jugement n° 2501079 du 9 octobre 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé, à la demande de la SAS Renouvelables et Stockage (R&S), l'arrêté du 20 décembre 2024 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé de lui délivrer un permis de construire pour la réalisation d'une station de stockage d'énergie composée de containers métalliques préfabriqués contenant des batteries, des onduleurs et des transformateurs, d'une clôture, de deux postes de livraisons et d'une réserve d'eau incendie, sur des terrains situés chemin du domaine de Briangaud à Redon.